

Delémont le 27.03.2023

Interpellation

Comptoir Delémontain son avenir

Le groupe PLR-PVL désire connaître les intentions du CC et les précisions suivantes,

Suite au courrier du 18.11.22 reçu de la part du comptoir Delémontain SA au Conseil Communal qui informe ce dernier du souhait d'arrêter l'exploitation de la Halle des expositions.

Nous demandons au CC de nous préciser les termes du contrat du droit de superficie de la parcelle 3047 à l'issue du contrat.

Quelles seront les conditions de la reddition du terrain (le bail) les responsabilités du bailleur et éventuellement de la commune, quelles en seront les charges.

Nous demandons au CC de donner de manière claire toutes les conditions de remise en état du terrain.

Pour le groupe PLR-PVL

Pascal Domont

